

Prosper Charles Charet et Pierre Ferdinand Ozenne Franklin et Beaumarchais

Pierre Charet

Dans un précédent article ¹, nous avons présenté le contrat signé entre les négociants suisse Jean Deucher, Georges Riedy et Jean Conrad Zollickoffer avec Prosper Charet et Pierre Ferdinand Ozenne. Dans cet acte, les associés déclarent verser 36 000 livres pour que Denis Cottineau transporte des marchandises marquées Z sur le navire le « *Ferdinand* », à Williamsburg ou tout autre port des colonies anglaises. En fait, Cottineau part de Saint-Malo en décembre 1777 commandant la frégate la *Pallas* à destination de Saint-Domingue. C'est là que le navire va changer de nom et s'appeler le *Ferdinand* pour que l'on ne puisse pas identifier son origine en cas de prise par les Anglais. Cottineau réussit à forcer le blocus et à pénétrer dans la Chesapeake. Le choix du nouveau nom du navire n'est pas dû au hasard car c'est le prénom du banquier suisse Grand.

Rappelons que Benjamin Franklin arrive en France en décembre 1776. Il gagne Nantes puis rejoint Paris où il est hébergé par Jacques Donatien Leray de Chaumont dans sa somptueuse propriété de Passy. Il retrouve son ami Silas Deane arrivé auparavant. Ils ont été envoyés par le Congrès américain pour conclure des accords politique et économique avec le gouvernement français. Ferdinand Grand, citoyen suisse installé à Paris, est le banquier officiel du Congrès américain. A ces personnages, il faut adjoindre Jonathan Williams, petit-neveu de Franklin. Celui ci arrive en France au début de 1777. Dans une lettre adressée le 12 avril 1777 aux députés américains, il les informe qu'il a été reçu à Nantes par Monsieur Ozenne qui lui a présenté les compliments de Silas Deane ². Charet et Ozenne étaient déjà en relation avec Franklin et Deane. Dans une autre lettre ³ adressée aux mêmes, datée du 26 juillet 1777, Jonathan Williams indique que monsieur Ozenne lui a affirmé qu'à Saint-Malo il avait un navire pouvant transporter 600 ou 700 tonnes de marchandises en Amérique. Il lui a proposé un devis. Jonathan Williams demande aux députés américains s'ils acceptent ces conditions. Ce bateau ne peut être que de la *Pallas* (*Ferdinand*).

Ce navire était bien connu de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais qui, dans une lettre adressée au fermier général Jacques Paulze datée du 17 janvier 1779 ⁴, lui reproche son comportement déloyal vis-à-vis des négociants. Il cite en particulier l'exemple de la *Pallas* (le *Ferdinand*) qui n'a pas pu équilibrer son budget, malgré une vente très avantageuse de ses marchandises auprès des Américains. Il revenait avec du tabac, alors que La Ferme Générale, qui a le monopole, achète aux Anglais à bas prix les tabacs récupérés à bord des navires marchands capturés durant le blocus, rendant inutile les importations.

Dans cette même lettre Beaumarchais écrit : « *Les armateurs français qui me font la justice et l'honneur de me regarder comme l'un de leurs plus zélés défenseurs auprès des*

¹ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art30.pdf> P. Charet, « Prosper Charles Charet et la Révolution américaine »

² Jonathan Williams Jr., to the American Commissioners, 12 April 1777, Founders Online, National Archives.

³ Jonathan Williams Jr., to the American Commissioners, 26 July 1777, Founders Online, National Archives.

⁴ R. Lafon « Beaumarchais le brillant armateur » Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, Paris, 1928.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ministres ». Cette phrase n'est pas le simple résultat du talent de l'écrivain, mais correspond à la réalité. Sur le rôle de la capitulation relevé à l'évêché de Nantes en 1789 par Tudchentil ⁵ on note, paroisse Saint-Nicolas : « [...] *Madame veuve Charet cent livres, Monsieur Prosper Charet négociant soixante dix livres, Monsieur Ozenne soixante dix livres [...] Monsieur de Beaumarchais et enfants cent cinquante livres* ». Beaumarchais était domicilié dans la paroisse la plus représentative du négoce nantais.

Par la suite, Jacques Paulze fondera la compagnie de la Guyane qui travaillera néanmoins avec Charet et Ozenne pour la traite négrière ⁶. Les sommes mises en jeu dans ce commerce sont considérables, comme l'indique la référence relevée dans la thèse d'Édouard Delobette. Jacques Paulze, beau-père de Lavoisier, sera guillotiné avec lui le 8 mai 1794.

Ferdinand Rodolphe Grand fut anobli en 1781 par Necker. Il quitta la France en 1790. Son homme de confiance puis associé Pierre Claude Étienne Corsange reprit la banque. Les liens créés auparavant par Ozenne persisteront. En 1792, la banque participe à la vente et à l'achat de la seigneurie d'Étroeung dans le Hainaut français.

En 1791 Pierre Ferdinand Ozenne est encore trésorier du duc d'Orléans ⁷ quand, « *par suite d'un concordat fait le 9 janvier 1792 entre le duc, [Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans] qui était très endetté, et ses créanciers, tous les biens immeubles que ce prince possédait dans le Hainaut français furent mis en vente publique. Le domaine d'Étroeung, adjugé le 12 mars 1793 à Jean-Baptiste Lefèvre-Rochefort avoué à Paris, qui, le surlendemain 14, déclara pour command Pierre-Claude-Étienne Corsange de Chaillot. Peu après, le 6 août, Corsange le revendit en masse à Pierre Ferdinand Ozenne, moyennant le prix de 700 000 francs. Enfin, disloqués, vendus en détail, ces immeubles se trouvèrent bientôt dans une foule de mains* » ⁸. La seigneurie d'Étroeung couvre plus de 4 000 hectares. Pierre Ferdinand Ozenne réalise une opération financière énorme.

Le nom des navires est souvent très informatif. Ainsi, en 1781, Charet et Ozenne appelèrent un de leurs navires Chevalière d'Éon ⁹, en l'honneur du personnage

⁵ Archives départementales de Loire-Atlantique, B 3496.

⁶ E. Delobette « Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830..» Thèse d'Histoire, Université de Caen, 2005. Citation p. 665 : « P. Villiers, Le commerce colonial atlantique et la guerre d'Indépendance des États-Unis, New York, 2 vol., 1977, II, p. 428, la Compagnie de la Guyane fait armer pendant la guerre d'Amérique à Nantes par Charrette & Ozenne plusieurs bâtiments négriers pour le Sénégal qui sont ensuite pris par des vaisseaux anglais.

Voir à ce sujet la correspondance du capitaine négrier Van Alstein de Nantes à D'Haveloose de Gand, très fâché que l'armement de deux négriers soit confié à Delaville d'Ostende, Rijksarchief de Gent, fonds d'Hoop, Handelscorrespondentie, n° 30, « J'en suis d'autant plus fâché que la maison Charret et Ozenne vient d'acheter deux navires à Bordeaux sortant du chantier pour un armement de 1 100 nègres dont les fonds sont déjà faits et qu'on a voulu lier à mon armement... », 11/07/1782. Ibid., lettre du 13/06/1782 sur les détails de l'expédition de traite prévue pour 350 000 lt en armement et mise-hors, et la vente de 950 Noirs en Amérique au prix de 2 200 à 2 400 l à Saint-Domingue soit un produit brut de 1 800 000 livres à 2 millions argent de l'Amérique. »

⁷ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art25.pdf> P. Charet « Le fabuleux destin de Pierre Ferdinand Ozenne ».

⁸ I. Lebeau « Notice historique sur la terre seigneuriale et les seigneurs d'Étroeungt » Avesnes, Michaux aîné éditeur, 1859.

⁹ O. Homberg et F. Jousselin « Un aventurier au XVIIIème siècle. Le Chevalier d'Éon (1728-1810) » Librairie Plon, Paris, 1904.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

médiatique qui, anatomiquement, s'est révélé un homme, plus certainement parce qu'il était un ardent défenseur de la cause américaine et un proche de Beaumarchais. Octave Homberg et Fernand Jouselin, qui rapportent le fait précisent, que le prospectus de ces armateurs s'exprimait ainsi : « *Quels auspices plus flatteurs peut-on espérer ? Monseigneur le comte d'Artois protège l'expédition et permet que son nom y préside, et la seconde frégate portera le nom de d'Éon.* » Dans une lettre ¹⁰ du chevalier d'Éon à Franklin datée du 24 janvier 1778, les historiens des archives américaines précisent que d'Éon a assisté à une réunion à Passy le jour de l'Épiphanie 1778, et que parmi les gâteaux se trouvaient 13 petites brioches portant le drapeau américain sur lesquelles on avait écrit Liberté. Le chevalier trouva que le mot Liberté n'était pas opportun à quelques kilomètres de Versailles. Le 6 février, la France et les États-Unis signent les traités d'alliance.

Par ces traités politiques et commerciaux, la France, grande puissance monarchique reconnaissait la République américaine, rendant pratiquement irréversible le processus d'émancipation des États-Unis. Les négociants français, comme Charet et Ozenne, ont participé de façon efficace à ce mouvement, avec d'autant plus de facilité qu'ils portaient les mêmes revendications.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁰ To Benjamin Franklin from the “Chevalière” d’Eon, 24 January 1778, Founders Online, National Archives